

M. Ameer: Mise en place d'un programme de renforcement des capacités des associations des MRE

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-02-2010 21:07:22

Le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger a mis en place un programme visant à renforcer les capacités des associations des marocains du monde et à les impliquer dans les chantiers de développement au Maroc, a affirmé mardi à Rabat M. Mohamed Ameer.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le ministre a indiqué que ce programme vise également à conjuguer les efforts et à établir des partenariats multipartites avec tous les acteurs au niveau des pays d'accueil et au Maroc.

Le programme, a-t-il précisé, mise sur la formation en tant que moyen permettant aux associations des MRE de contribuer à l'intégration de leurs adhérents dans les pays d'accueil et au développement de leur pays d'origine.

Dans le cadre de ce programme, une action pilote sera initiée au niveau de trois sites en France et en Italie dans la perspective de la généraliser sur d'autres régions, a-t-il ajouté lors de cette rencontre marquée par l'annonce de réception d'appels à projets sociaux, culturels et éducatifs des associations actives dans les pays d'accueil.

Le renforcement des capacités des associations des MRE peut favoriser l'émergence de structures crédibles et responsables vis-à-vis de leurs adhérents, des autorités locales et des organismes de coopération, a ajouté M. Ameer.

Le ministre a plaidé pour l'ouverture d'un débat en vue de résoudre les problèmes qui entravent la réalisation des projets de développement au Maroc par les associations des MRE, et l'approfondissement de la réflexion sur la question du tourisme rural en tant que levier de développement local.

Le partenariat avec les associations des MRE constitue un axe primordial de la stratégie du ministère en vue de promouvoir les droits socio-économiques et culturels de cette communauté, a-t-il souligné.

Cette stratégie vise notamment à réaliser, en partenariat avec les pays d'accueil, des projets innovateurs qui répondent aux attentes de la communauté marocaine établie à l'étranger, a poursuivi le ministre.

Elle s'articule aussi autour de la préservation de l'identité nationale, l'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine, la protection des droits des MRE et l'encouragement de leurs investissements, a-t-il indiqué.

Cette rencontre a été marquée par la signature de deux conventions entre le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, l'Association médicale d'aide au développement entre l'Auvergne et le Maroc (AMDAM) installée en France, et l'Association migrations et développement.

Ces conventions visent le renforcement des capacités des associations des MRE dans plusieurs villes françaises.

MAPF